

Assurance chômage : la mobilisation se renforce

Le report du dernier jour de négociation a permis l'organisation d'actions de soutien à l'intermittence. **PAGE 3**



François Le Pillouër sort des clous

Le directeur du TNB, à Rennes, est accusé de faire la propagande de la liste PS aux municipales, dans un mail aux abonnés. **PAGE 4**

Départs de Chantal Lamarre et Nathalie Marteau

Directrices de scènes nationales dans le Pas-de-Calais et à Marseille, elles quitteront leur fonction fin juin. **PAGE 7**

Seul un tiers des intermittents travaille plus de 507 heures par an **PAGE 2**

BIMENSUELLE
N°336
21 mars 2014

La lettre du spectacle

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

Féminin-masculin : des spectacles jeune public déprogrammés

Plusieurs représentations scolaires de *Oh Boy!* ont été annulées après un avis de l'inspection académique de Créteil. D'autres cas d'annulations mettent en alerte.

Le spectacle vivant jeune public semblait épargné par la polémique sur le traitement des identités féminines et masculines dans la littérature jeunesse. Plusieurs cas de suppression de séances pour des spectacles abordant ces questions sont pourtant à noter. Une cinquantaine d'enfants d'un centre de loisirs du Perreux-sur-Marne (94) n'ont pas pu assister à *La Princesse qui n'aimait pas les princes*, par la compagnie La Môme Perchée, à Nogent-sur-Marne. Les pressions sont d'ordre politique, de la part du maire UMP du Perreux-sur-Marne. Toujours dans le Val-de-Marne, *Oh Boy!* (dès 9 ans), mis en scène par Olivier Letellier, a fait par deux fois l'objet de suppressions de représentations scolaires.

Climat tendu

Le 16 janvier, deux séances étaient déprogrammées par la Ville de Saint-Maur-des-Fossés (94) sans explication officielle. Mais le thème de l'homosexualité abordé dans la pièce a déplu. À Bonneuil-sur-Marne, les 3 et 4 mars, Sud Éducation Créteil a averti qu'une note de l'inspection académique de Créteil avait empêché la venue

des scolaires. La directrice académique affirme au syndicat qu'il s'agit d'un report à la fin de l'année, disant espérer un contexte apaisé, après une «journée de retrait» suivie par des parents d'élèves à Bonneuil-sur-Marne. Pour Philippe Barre, de Sud Éducation Créteil, cette annulation tient plus à un climat tendu sur ce sujet qu'à des faits avérés. La Ville de Bonneuil-sur-Marne travaille à la reprogrammation de *Oh Boy!* en mai. Il reste à trouver des dates qui conviennent à tous. L'annulation d'*Oh Boy!* surprend d'autant plus que cette adaptation d'un roman de Marie-Aude Murail ne cesse de tourner depuis sa création en 2009. «Il est nécessaire de rester serein et de ne pas se focaliser sur ces annulations, estime Joël Simon, directeur de l'association Nova Villa, à Reims, et du festival Méli'môme. Notre société évolue et il est normal que les artistes et opérateurs culturels participent à la construction de la pensée de l'enfant. Le théâtre permet de dialoguer, de réfléchir et d'argumenter entre tous.» L'Espace 600 à Grenoble (38), met en place, les 24 et 25 avril, un temps fort intitulé Boys 'n' Girls, autour de trois propositions des Veilleurs



Oh Boy!, Olivier Letellier

Compagnie théâtrale, de la metteuse en scène Émilie Le Roux, qui questionnent les identités féminines et masculines. Lucie Duriez, la directrice, confirme que la thématique est souvent abordée, mais souligne qu'elle n'est pas forcément nouvelle : «Beaucoup de spectacles traitaient de la place des filles dans la société. Peut-être que, plus récemment, davantage de pièces questionnent aussi les assignations faites aux petits garçons à se comporter de telle ou telle manière.» L'Espace 600 propose par ailleurs un fil rouge sur les questions d'identité cette saison, associant représentations et ateliers. Mais une école et un collègue privés ont annulé leur participation. Quels que soient les établissements culturels, toutes ces représentations scolaires sont tra-

vaillées en amont avec les équipes pédagogiques. «*Oh Boy!* avait été choisi en juin 2013 dans le cadre d'un jumelage avec l'Éducation nationale», précise le service municipal d'actions culturelles de Bonneuil-sur-Marne.

Fragile «théâtre de l'humain»

Le mouvement d'opinions conservatrices levé lors du débat sur le mariage pour tous atteindrait-il le spectacle jeune public ? Réagissant aux pressions concernant des ouvrages ou la diffusion du film *Tomboy* sur du temps scolaire, la Fnadac dénonce «les propos fallacieux des sites et associations extrêmes qui appellent à la censure.» Cependant, Olivier Chaumont, directeur de l'Agora à Billère (64), relativise l'annulation de la venue de plusieurs classes d'une école primaire à une représentation de *Zazie et Max*, de la compagnie 3637. Il qualifie l'événement «d'épiphénomène». Il remarque cependant : «Tout ce que nous avons construit pour passer d'un théâtre pour enfant pédagogique vers un théâtre de l'humain, questionnant le faire société ensemble, est fragile». ■

TIPHAINÉ LE ROY

ENTRETIEN

«Un tiers des intermittents ont des durées d'emploi supérieures à 507 heures par an»

Carole Zavadski, déléguée générale de la Commission paritaire nationale emploi formation du spectacle vivant (CPNEF-SV).

Que révèlent les nouvelles statistiques de Pôle emploi ?

La nouveauté, c'est qu'elles permettent un comptage des salariés par type d'emploi. On va pouvoir suivre l'évolution des effectifs métier par métier. Cependant, ce qui retient l'attention, ce sont les durées de travail annuelles. Pour schématiser, globalement, 1/3 des salariés intermittents ont des durées d'emploi annuelles de plus de 507 heures et 1/3 moins de 48 heures. Ces durées témoignent d'une grande diversité des situations professionnelles et d'inégalités importantes. En lecture «à froid» ces indicateurs sont mauvais et inquiétants. Cependant, on peut faire l'hypothèse qu'une partie des salariés du spectacle vivant exerce également dans d'autres branches (audiovisuel, disque, enseignement), voire hors de la sphère culturelle. Mais est-ce de la pluriactivité choisie ou subie ? Nous n'avons encore aucune visibilité sur ces aspects et attendons des données complémentaires de Pôle emploi sur les revenus et l'indemnisation. Ceci dit, la part des salariés précaires est probablement importante.

Les trois quarts des artistes salariés par des entreprises de la branche travaillent moins de 507 heures par an. Confirmez-vous cette interprétation ?

Effectivement, les durées de travail annuelles des artistes sont légèrement inférieures à celles des techniciens et des administratifs. C'est dans l'art dramatique qu'elles sont les plus élevées et dans les domaines musicaux

qu'elles sont les plus faibles. Cependant, il est possible que les interprètes développent des activités artistiques dans d'autres branches qui ne sont pas ici prises en compte. Ni encore le cumul avec des activités d'auteurs-compositeurs. Néanmoins, on peut faire l'hypothèse d'une pluriactivité artistique moindre pour les artistes que pour les techniciens.

La branche professionnelle doit-elle se poser différemment la question de la professionnalisation ?

Ces statistiques montrent que les intermittents ne constituent pas une population homogène. L'accompagnement de parcours professionnels individualisés et différenciés est donc complexe. Ainsi, la priorité des partenaires sociaux reste la préservation des droits sociaux attachés au salariat. L'instauration de droits portables et/ou rechargeables liés aux personnes représente une avancée

pour ces professions. Au-delà des questions liées à la sécurisation de l'emploi, ces indicateurs posent la question de l'acquisition et de la reconnaissance des qualifications. Le rôle de l'appareil de formation initiale et continue est essentiel. Il doit permettre l'acquisition de compétences pointues mais sans doute aussi transférables au sein de la branche, voire en dehors, afin d'anticiper les mobilités. Parallèlement, la branche doit œuvrer pour identifier les métiers et rendre lisibles les compétences afin de mieux les valoriser. Des outils existent tels les référentiels... Enfin, plus que dans d'autres branches, comme nous y incite la nouvelle loi sur la formation, il nous faut renforcer l'information, l'orientation et le conseil pour accompagner les professionnels tout au long de leur carrière. C'est un gros chantier collectif qui démarre. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR YVES PÉRENNOU

Dernières révélations sur l'emploi artistique

Pôle emploi présente un zoom sur les salariés intermittents du seul spectacle vivant.

153 408 : c'est le nombre d'artistes, d'ouvriers ou de techniciens ayant travaillé au moins une heure en 2011 pour un ou des employeurs du champ des annexes 8 et 10.

70% : c'est la proportion d'artistes (soit 115 000). Une majorité des artistes sont des musiciens : 44,1 musique instrumentale et 16% dans le chant.

33,5% : la part des intermittents qui ont travaillé plus de 507 heures dans l'année.

Ce n'est pas la part des intermittents indemnisés. La période de référence pour les annexes 8 et 10 est de moins d'un an et des intermittents ont pu travailler dans l'audiovisuel.

67,4% : la part des hommes sur le total des salariés intermittents.

Ces chiffres inédits ont été commandés par la CPNEF-SV.

Des Giboulées «corps, objets, images»

STRASBOURG. Renaud Herbin, directeur du TJP, transforme le festival Les Giboulées (du 22 au 30 mars). La précédente édition, il y a deux ans, avait coïncidé avec son arrivée au Centre dramatique national d'Alsace Strasbourg. La manifestation est désormais sous-titrée «Biennale internationale corps-objet-image». La marionnette, au centre des Giboulées, devient un élément d'une réflexion pluridisciplinaire sur l'articulation entre corps, objets et images. «Le trait commun des artistes programmés est qu'ils se mettent en jeu dans leur relation à l'objet ou à la matière. Leur présence au plateau se négocie entre corps vivant et corps inerte», estime Renaud Herbin pour qui ce lien passe par une écriture de plateau spécifique. Dans la programmation figure *Manto*, de Uta Gebert.



Manto, de Uta Gebert

«L'événement de la biennale», selon Renaud Herbin. Parmi les autres spectacles marionnettiques, la biennale compte *Hilum* de l'Américain Patrick Sims, *Pandora Frequenz* de l'allemande Antje Töpfer ou *La méridienne*, proposition de marionnette minuscule pour un spectateur, d'Ézéquiel Garcia-Romeu (Théâtre de la Massue). ■ T. L. R.

ONDA : AUDITIONS LE 13 MAI.

C'est finalement le 18 avril que seront examinées les candidatures pour la succession de Fabien Jannelle à la direction de l'Office national de diffusion artistique (ONDA) et les finalistes (on ne sait pas combien) seront auditionnés le 13 mai. L'ONDA a dissipé, mi-avril, le flou qui régnait sur la procédure et qui faisait craindre une désignation après un probable remaniement ministériel et son cortège de personnel de cabinet à "recaser". Le poste de directeur adjoint est également vacant. «Le déroulement est normal, répond Bernard Latarjet, président de l'association, et n'a aucun lien avec un éventuel remaniement.» Entre les candidatures spontanées et les personnes sollicitées, le conseil d'administration examinera une dizaine de propositions.

ASSURANCE CHÔMAGE

La mobilisation se renforce

La décision de reporter du 13 au 20 mars la dernière réunion de négociation sur l'assurance chômage a conduit les organisations syndicales de la culture à différer la manifestation nationale d'autant. Mais, plutôt que d'éteindre la mobilisation, le délai a permis aux militants de lancer une diversité d'actions un peu partout en France. À Nantes, où le mouvement Culture en marche a installé un chapiteau, une délégation s'est rendue au siège régional du Medef le 13 pour y remettre officiellement un exemplaire du rapport Pilmis-Grégoire qui modélise les propositions alternatives du Comité de suivi des négociations à l'Unedic. À Paris, une centaine d'intermittents et travailleurs précaires ont déroulé une banderole sur la façade de l'église de la Madeleine à Paris. Puis ils ont occupé les locaux de la Cour des comptes. À Bordeaux, lors d'une assemblée générale, les professionnels présents ont décidé la mise en place d'une coordination sur le modèle de la Coordination des intermittents et précaires d'Île-de-France. Des

rassemblements et des manifestations ont rassemblé plusieurs centaines de personnes dans chaque grande ville de France. Jusqu'à la grande journée du 20 mars, le mouvement a montré sa capacité à se faire entendre. Au point qu'à la veille de la dernière journée de négociation, il ne semblait plus possible que le Medef maintienne ses intentions de nuire aux annexes 8 et 10. En revanche, la confédération patronale et la CFDT ont pressé le gouvernement de s'engager dans une discussion tripartite sur l'intermittence. Comme prévu (*La Lettre du Spectacle* du 7 février), une réforme du dispositif d'assurance chômage va donc être traitée dans une négociation annexe, avec l'État, c'est-à-dire les ministères du Travail et de la Culture. En 2004, celui-ci avait sorti son épingle du jeu avec un fonds de professionnalisation pour faire passer la couleuvre d'une rigueur accrue sur les critères d'accès aux annexes 8 et 10. Mais, encore moins qu'il y a dix ans, l'État ne veut aujourd'hui participer au financement. **I. Y. P.**

Culture en marche médiatisée

Les rassemblements sous la bannière Culture en marche, le 12 mars, ont rencontré un succès médiatique.

À Paris, les caméras se pressaient autour de Thierry Lepaon, secrétaire nationale de la CGT, venu soutenir les intermittents place du Châtelet. Madeleine Louarn, présidente du Syndeac et Denis Gravouil, secrétaire de la CGT-Spectacle se sont bien répartis les rôles pour fustiger le manque de volonté du gouvernement en faveur des arts et de la culture. La première met l'accent sur les baisses de budgets, la perspective d'une baisse des crédits du ministère de la Culture de 20% sur trois ans et la réduction attendue des dotations aux collectivités territoriales qui aura un impact sur les crédits locaux aux structures culturelles. «*Ce n'est plus tenable*», lance Madeleine Louarn, de plus en plus efficace et directe dans ses prises de parole.



Madeleine Louarn, Denis Gravouil

Les signaux faibles de la Fesac

SYNDICATS. Dans un communiqué du 10 mars, 27 syndicats sur les 31 membres de la Fesac (Fédération des employeurs du cinéma, audiovisuel, de la musique et du spectacle vivant) ont signé un texte qui souligne que le dispositif d'assurance chômage des intermittents n'est pas immuable. Il évoque plusieurs pistes de réforme, mais n'en cite qu'une seule, le plafonnement du cumul salaires-allocations chômage. Déjà, il manquait, parmi les signataires, quatre fédérations importantes d'employeurs de l'audiovisuel, mais la mention du plafonnement, seule, dans le texte, était un coup de canif dans l'alliance entre la CGT-Spectacle et le Syndeac, syndicat d'employeur à la fois membre

de la Fesac et du Comité de suivi. Le Syndeac a rectifié deux jours plus tard en soulignant son attachement à la mise en œuvre de deux «*mesures principales et indissociables*» : la date anniversaire avec 507 heures sur une période de référence de 12 mois pour une indemnisation sur 12 mois, et le plafonnement du cumul entre les revenus salariés et les allocations chômage. Le Syndeac fait passer au second plan une des propositions du Comité de suivi, le déplafonnement des cotisations d'employeurs, mais cela se semble pas suffisant pour dégager une position commune entre organisations professionnelles en faveur de la défense des annexes 8 et 10. **I.**

LOI SUR LA CRÉATION ARTISTIQUE : «UNE FORTE INQUIÉTUDE»?

Madeline Louarn, présidente du Syndeac, et Denis Gravouil, secrétaire de la CGT-Spectacle, ont exprimé leur déception vis-à-vis du projet de loi sur la création artistique. «*La loi arrivera tellement tard, après la loi sur la décentralisation, après le triennal budgétaire et après la négociation sur l'assurance chômage*, déplore Madeline Louarn. *Je ne sais pas ce qu'elle va sauver.*» Denis Gravouil ajoute : «*On revendique depuis des années une loi d'orientation et de programmation qui implique des engagements budgétaires. Le volet programmation a disparu. La loi d'orientation va devenir peut-être une loi simple. Le projet de loi est prêt depuis quinze jours et les organisations professionnelles n'en ont pas eu connaissance. Sur le volet qui concerne le numérique, les suites des rapports Lescure et Phéline, nous n'avons eu aucune information de la part de la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIIC).*»

LA FNCC PROCHE DU COMITÉ DE SUIVI.

La FNCC (Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture) rappelle que ce qui est en jeu avec le régime de l'intermittence, c'est «*l'avenir du dynamisme culturel français*». Elle souhaite «*avant tout que de grandes précautions soient prises quant à toute modification trop radicale de la situation actuelle*». Et elle relève plusieurs idées de réforme : déplafonner l'assiette des recettes et limiter le taux maximal d'allocation, limiter le cumul rémunération/indemnité, accroître les temps de sensibilisation et d'intervention contribuant au calcul du nombre d'heures, rééquilibrer les situations entre artistes et techniciens, fondre les deux annexes en une seule.

La lettre du spectacle

RÉDACTION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, CS 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. redaction@lallettrespectacle.com.

Directeur de la publication : Nicolas Marc. **Directeur adjoint :** Cyrille Planson. **Rédacteur en chef :** Yves Pérennou. **Journaliste :** Tiphaine Le Roy. **Ont collaboré à ce numéro :** Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Marjolaine Dihl, Anaïs Héluin, Philippe Verrière.

Direction artistique : Éric Deguin. **Mise en page :** Émilie Ripoché. **Publicité et marketing :** Fabiola George.

Comptabilité : Nicole Bouyer.

Relations abonnés : Véronique Chema et Salomé Tharreau.

Abonnement : France, 1 an, 22 n° : 276 euros TTC.

Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 euros TTC

(Joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement).

Impression : Caen Repro (14). Une publication Millénaire Presse.

Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes.

SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067.

Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution.

CPPAP : 0415T78729. ISSN : 1294-2499.

Imprimé sur papier recyclé, certifié FSC, encres végétales

IMPRIMÉ EN FRANCE – Reproduction interdite. Millénaire

Presse PRO La Lettre du Spectacle est membre de Presse Pro IMPRIM'VERT

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Aix, Marseille : silence sur la métropole culturelle

Un collectif aixois rassemblant des lieux, diffuseurs et compagnies s'est mobilisé pour placer la culture au cœur des préoccupations des futurs élus. Lors d'une réunion publique jeudi 13 mars, le Groupe du 27 a ainsi réuni les principaux candidats en lice (six listes sur neuf) pour évoquer ses revendications en matière de spectacle vivant. Ce dernier réclame davantage de transparence sur «le devenir de la politique culturelle menée par la Communauté du pays d'Aix (amenée à disparaître) et la mise en place de la future métropole Aix-Marseille. En tout état de cause, [il demande] à la Ville de veiller au maintien des activités culturelles actuelles sur le pays d'Aix et à leur financement». Alors qu'elle est supposée naître le 1^{er} janvier 2016, force est de constater que «la métropole n'est pas au centre des questions débattues en ce moment», s'étonne Sylvie Gerbault, directrice du 3 Bis F, lieu d'art contemporain. Difficile, en effet, de connaître quels aspects des politiques culturelles municipales seront délégués à la métropole. D'après la loi de modernisation de l'action

publique du 27 janvier, le futur établissement public disposera de compétences en matière de «développement culturel», sans plus de détail. «On nous dit que l'association Marseille-Provence 2013 est, en quelque sorte, la préfiguration de la métropole», souligne Claire Massabo, directrice artistique de la compagnie L'Auguste théâtre. «Cela nous inquiète beaucoup...» Voici pourquoi le Groupe du 27 se rapproche actuellement des opérateurs marseillais, comme le théâtre de Lenche ou la compagnie Les Pas perdus. | MARJOLAINE DIHL

Rencontres à Marseille

À Marseille, le Syndec et le SNSP avaient interpellé les candidats sur la culture. Sur la métropole, Patrick Mennuci (PS) pense qu'elle ne créera pas de nouvel étage de décision ou de financement pour la culture. «Il est contre le fait que la Communauté urbaine ait des interventions en matière culturelle, de même que les mairies de secteur», rapportent les professionnels de la culture. Jean-Claude Gaudin (UMP) ne s'est pas exprimé.

À Paris, la colère de Proarti

CROWDFUNDING. Le site de financement participatif spécialisé dans la culture, Proarti, réagit vivement aux mises en cause de Nathalie Kosciusko-Morizet (UMP) dans son programme : «Proarti n'est pas le projet du ministère, répondent ses initiateurs. Il s'agit d'une plateforme numérique de mécénat participatif conçue par deux entités de droit privé. [...] Jamais la plateforme n'a prévu de recevoir des subventions. [...] Mme Nathalie Kosciusko Morizet critique un projet existant et innovant

pour mieux s'en inspirer, pour ne pas dire le copier, en proposant la fondation Paris Lumière qui reprend tous les services qui font de Proarti un acteur innovant et différent des autres acteurs du crowdfunding.» L'équipe de Proarti est conduite par Grégoire Harel, par ailleurs, directeur de la Faïencerie, à Creil (60), avec comme partenaires artistiques, outre la Faïencerie, Micadanses et le Monfort Théâtre à Paris et le Phénix, scène nationale de Valenciennes. |

Communication : Le Pillouër sort des clous

RENNES. François Le Pillouër, directeur du Théâtre national de Bretagne a fait l'unanimité contre lui en envoyant aux 14 000 abonnés du théâtre un courriel reprenant l'intégralité de sa contribution à un débat sur l'art et la culture, organisé par *Ouest-France*. La première partie de cette lettre dresse un portrait flatteur des grandes institutions artistiques rennaises (Trans Musicales, Orchestre de Bretagne, Opéra, festival Mythos...) et présente les succès obtenus par le TNB. Il dénonce ensuite les candidats qui veulent réduire les subventions aux institutions. Et il souligne les sujets à ses yeux «déterminants», sur lesquels «les vrais candidats tra-

vailent déjà» : la décentralisation et l'intercommunalité culturelles, les regroupements d'acteurs artistiques et culturels. La liste unissant Europe Écologie les Verts et le Front de gauche a vivement réagi, se reconnaissant dans l'attaque contre les candidats qui veulent réduire les subsides aux institutions. Elle a reproché au directeur du TNB d'utiliser les moyens d'une institution financée par des fonds publics pour faire la propagande en faveur de la politique municipale en place (référence à la phrase «les candidats déjà au travail»). Les autres candidats ont aussi protesté, certains réclamant d'avoir accès au fichier des abonnés pour présenter leur programme

ÉCHOS DES MUNICIPALES

QUEL GRAND PARIS CULTUREL ?

Que vont devenir les expériences d'intercommunalités culturelles dans la future métropole du Grand Paris ? Arcadi Île-de-France publie une analyse des activités culturelles dans les intercommunalités de la petite couronne parisienne : *La Culture au tournant métropolitain*. La conclusion envisage trois scénarios : une métropole concentrant une compétence de politique culturelle et qui déléguerait à des établissements publics, une métropole qui s'appuierait sur les Départements ou une métropole qui assumerait la fonction rayonnement de la culture, mais laisserait aux Départements et aux Communes le soin de mener une politique culturelle territoriale.

VERS UN GRAND CHAMBARDEMENT.

L'Observatoire, revue des politiques culturelles, consacre son dossier principal à la question de la place de la culture dans la décentralisation. Un dossier coordonné par Jean-Pierre Saez et Lisa Pignot.

BEAUVAIS : SOUTIEN AU GRAND THÉÂTRE,

où le projet de construction d'un nouveau théâtre fait débat dans la campagne, Guy d'Hardivilliers président du théâtre du Beauvaisis, a publié une tribune pour prendre la défense du projet, décidé par la municipalité sortante. Il conteste qu'une simple restauration aurait été possible et estime que le projet architectural (21,5 M€) n'est pas démesuré.

DIEPPE : PROMESSE DE SMAC.

Le candidat-maire de Dieppe, Sébastien Jumel (PCF), promet de créer une scène de musiques actuelles dans l'ancienne Halle à tabac (6 000 m²).

culturel. D'autres soulignant qu'un responsable de la communication du théâtre, Jean-Marc Gatté, figure sur la liste de la majorité sortante, menée par Nathalie Appéré (PS). Cette dernière a elle-même «condamnée l'initiative personnelle» de François Le Pillouër. Il ne fait guère de doute que la lettre envoyée par le TNB contrevient aux règles sur la communication en période électorale auxquelles sont soumis les dirigeants d'établissements subventionnés (*La Lettre du Spectacle* du 8 mars 2013). Bruno Chavanat, candidat de la droite et du centre, étudie les voies de recours, après cet écart, sans doute inutile dans la mesure où la liste Appéré est favorite. |

THÉÂTRE

David Bobee prépare la première saison du CDN de Normandie

Le 2 octobre, David Bobee ouvrira la saison du nouveau CDN de Haute-Normandie avec *Warm*, sa pièce de cirque contemporain pour les acrobates Alexandre Fray et Frédéric Arsenault. Il présentera deux autres créations dans la saison : *Drop*, créé en mars à Jakarta, et une pièce avec les acrobates colombiens Edward Aleman et Wilmer Marquez. David Bobee a aussi monté une pièce pour les Fêtes nocturnes du château de Grignan, cet été. Ce projet traduit son engagement de ne pas dépenser plus pour ses créations que lorsqu'il était à la tête de la compagnie Rictus, seule. Il travaillera avec des coproducteurs tels que le Théâtre de Chaillot, les Substances, l'Institut français, le festival Automne en Normandie, le Théâtre de Gennevilliers et, à l'étranger, le Gogol Center de Moscou et l'Espace Go de Montréal. Plus d'un tiers de la trentaine de spectacles programmés durant la saison (une centaine d'ouvertures de rideaux) seront des créations. Fanny de Chaillé, Christian Rizzo, Thomas Ferrand et Julie Berès, entre autres, y créeront leurs spectacles. Seront aussi associés au CDN l'auteur Ronan Chéneau, avec qui David Bobee travaille depuis une quinzaine d'années, la metteuse en scène Bérangère Jannelle, les acrobates colombiens Edward Aleman et Wilmer Marquez ou le scénographe et metteur en scène Marc Lainé. Outre la création, ils contribueront au dispositif de médiation «Nous sommes les territoires». «Durant un mois, tous les artistes invités

mettront en place avec l'équipe du CDN des actions en direction du public, en parallèle de leurs répétitions», explique David Bobee. Son budget de deux millions, égal à l'addition de l'ancienne scène nationale et du Théâtre



ARNAUD BERTEREAU-AGENCE MONA

des 2 Rives, sera largement mobilisé par ce type d'actions. Un tiers sera consacré à la production. Les créations seront réparties entre les trois salles du CDN. Dans un an, s'ouvrira la nouvelle salle de Mont-Saint-Aignan, avec 350 places (450 au Petit-Quevilly) et un plateau de 16 mètres d'ouverture. La même équipe se chargera des trois théâtres : Philippe Chamaux en assure la direction de production, Blandine Dujardin l'administration, Charlotte Flamand la médiation et Nathalie Labaye la communication. Ils travailleront avec des structures comme la biennale Art et déchirure, festival axé sur la question du handicap, et le conservatoire de Rouen, dont David Bobee a déjà emmené des élèves en Russie pour *Hamlet* et *Métamorphosis* ; créés avec les acteurs du Studio 7 et présentés en France en mars. Ces deux spectacles débute le jumelage du CDN avec le Gogol Center de Moscou. Deux autres jumelages de créations et de résidences garantiront l'ouverture à l'international, avec l'espace Go de Montréal, et en Afrique. ■ ANAÏS HÉLUIN

Marseille : arrivée collective pour Greco et Scholten

DANSE. Ce sont bien deux directeurs, Emio Greco et Pieter C. Scholten qui prennent, ensemble, la succession de Frédéric Flamand au Ballet de Marseille. Et il est toujours convenu qu'ils seront accompagnés d'un certain nombre de collaborateurs et de danseurs. Cette arrivée collective aura donc un coût, tandis que les tutelles entendent que cela se fasse à enveloppe constante. Une réunion d'ici la fin mars devrait permettre d'y voir un peu plus clair. Si le projet de la nouvelle direction repose sur une augmentation de la diffusion du Ballet de Marseille, la compagnie d'Emio Greco, ICK, continuera à avoir une activité indépendante, ce dont témoigne une audition organisée le 20 mars à Amsterdam. Interrogé, Gerco



ALWIN POJANA

de Vroeg, administrateur d'ICK, répond : «ICK organise cette audition, prévue depuis longtemps, dans une recherche de danseurs pour les activités d'ICK Amsterdam qui concernent le travail de nos artistes associés et des artistes en résidence. Il n'est pas question de les intégrer dans le BNM». À Marseille, à la satisfaction des tutelles, Cornelia Albrecht a confirmé rester à son poste d'administrateur général. Michel Kelemenis, cité dans le communiqué ministériel de nomination, souligne que la collaboration évoquée est la poursuite de ce qui existait auparavant. Il n'y a pas de convention particulière liant les deux structures qui restent indépendantes l'une de l'autre. ■ PHILIPPE VÉRIELLE

SERGE DORNY : MAINTIEN CONTESTÉ.

Licencié fin février de son poste d'intendant de l'Opéra de Dresde avant même sa prise de fonction prévue en septembre 2014, Serge Dorny pourrait conserver la direction de l'Opéra de Lyon, qu'il devait quitter début 2015. L'échec de la collaboration s'explique par les difficultés de partage de pouvoir avec l'administration de l'État et le chef de l'orchestre Staatskapelle de Dresde, Christian Thielemann, en particulier sur la programmation. Serge Dorny a expliqué qu'il s'était retrouvé face à des blocages institutionnels. Sabine von Schorlemer, ministre de la Culture du land de Saxe, a répondu qu'il avait voulu imposer des changements «en fonctionnant à l'ultimatum». Mais la perspective de son maintien à Lyon a suscité une lettre de protestation d'un collectif de salariés de l'Opéra qui invoquent les «malaises, les frustrations et les souffrances que vivent les personnels artistiques, administratifs et techniques depuis plus de 10 ans».

ROND-POINT : RIBES RÉPOND.

Jean-Michel Ribes a répondu aux attaques de Nathalie Kosciusko-Morizet à propos de la subvention de la Ville de Paris au théâtre du Rond-Point. «Elle [la subvention] ne peut supporter la comparaison qu'avec les aides accordées aux théâtres publics (dont les théâtres nationaux) et non aux "confrères" énoncés. Il faut que Madame Nathalie Kosciusko-Morizet sache que le Théâtre du Rond-Point n'est pas un théâtre d'arrondissement. Cette subvention de 1,9 million d'euros HT représente moins de 18% du budget annuel de la SARL dont les recettes propres sont de 64% (dont 48% de billetterie et apports artistiques).» Le directeur du Rond-Point conteste avoir du mal à remplir ses salles. Depuis 2007, le taux de fréquentation annuel moyen sur les trois salles est de 79,8%, soit un peu moins de 1,6 million d'entrées en sept ans, l'évolution étant stable.

VERS UN NOUVEL AGENDA 21 DE LA CULTURE.

Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) a lancé une consultation en vue de renouveler la déclaration Agenda 21 de la Culture. Ce texte qui influence la politique culturelle de nombreuses collectivités publiques date de 2004. Il porte sur les droits culturels, la durabilité et le territoire, l'économie, les médias et les industries culturelles, l'inclusion et la participation, et la gouvernance. CGLU est une plateforme mondiale de villes, d'organisations et de réseaux. La commission culture est présidée par Lille-Métropole. Un sommet «culture» se tiendra en 2015.

AVIGNON

Le Off pèserait plus de 100 millions d'euros

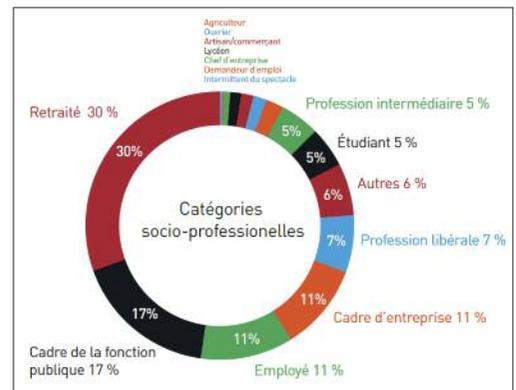
Avignon Festivals et Compagnies (AF&C) publie les résultats d'une enquête menée auprès des compagnies, théâtres, professionnels et public abonné, réalisée entre le 26 octobre et le 12 novembre. Partie avec l'objectif de mesurer l'impact économique de l'événement, l'étude aboutit à un chiffre de 104 millions d'euros de flux financiers générés directement par le Off. L'association AF&C, elle-même, a un budget de 1,25 M€ dont les recettes viennent pour moitié des cartes d'abonnement. Ensuite, à partir des réponses apportées, les enquêteurs ont évalué à 900 000 euros les dépenses des visiteurs professionnels accrédités (transports et frais de séjours). Cela fait 258 euros par personne, une estimation

modérée, sachant que l'enquête nous dit, par ailleurs, qu'un professionnel accrédité reste en moyenne 9,7 jours sur place et voit 17,2 spectacles dans le Off ! Un troisième volet concerne les théâtres d'Avignon. Leurs dépenses globales pour l'événement de juillet se montent à 1,8 M€ : ce sont des salaires et charges pour les deux tiers. Les compagnies artistiques qui participent au Off génèrent près de 20 millions d'euros de dépenses. 45% de cette enveloppe est consacrée à la location des salles de spectacles. Le reste se partage en frais de séjour, transport et communication (15%). Enfin, le gros de l'impact économique du Off repose sur le public. Il est estimé à 82,1 millions d'euros dont 63% en frais de séjour, 19% en transport et 19% en achat de places. C'est la partie la plus sensible de l'enquête puisque le nombre de spectateurs individuels n'est pas connu. Le volume total des dépenses du public est estimé à partir des réponses apportées par les abonnés. Les 52 460 abonnés restent en moyenne 6,3 jours et voient 11,6 spectacles dans le Off. Ils représenteraient 45% des places vendues dont le nombre est de 1,33 million (sur la base des réponses des théâtres). L'addition

de ces sommes dépensées par les différentes catégories de participants au Off, donne un résultat de 104,3 millions d'euros. Pour faire bonne mesure, il conviendrait d'ajouter le budget et les flux de dépenses générés par le In. |

Abonnés : beaucoup de retraités

Les abonnés du Off sont des femmes aux deux tiers et 64% ont plus de 50 ans. Ils voient en moyenne 12,4 spectacles dont 0,8 en moyenne dans le In.



1 500 programmateurs

42% des professionnels accrédités sont des programmateurs décisionnaires, soit 1 467. Un programmateur achète en moyenne 4 spectacles du Off, ce qui représentent 20% de la programmation de sa saison. 22% des contrats proposés sont des coréalizations.

Pour Les Fous à réaction, Avignon reste une expérience artistique

COMPAGNIE. Les Fous à réaction seront de retour à Avignon avec *Nous qui avons encore vingt-cinq ans*, une pièce de Ronan Chéneau que la compagnie présente comme une petite forme théâtrale destinée plutôt à être jouée à domicile et dans des lieux non théâtraux. À Avignon, impossible de jouer en appartement. Ce sera donc à Présence Pasteur, mais tout près du public. «*Nous faisons du théâtre nomade de proximité, c'est notre TNP*», sourit le metteur en scène Olivier Menu. Le dernier Off de la compagnie remonte à 2009 avec *Heureux qui comme Ulysse*. Pour y revenir, il a fallu attendre d'avoir un spectacle qui se prête au contexte d'Avignon, et sa conjugaison avec l'aide "déterminante" de la Région Nord-Pas-de-Calais. «*Nous n'y allons pas seulement pour vendre*, ajoute Olivier Menu. *Ce qui compte à Avignon, c'est d'abord la rencontre avec d'autres artistes, des rencontres qui ont fait évoluer notre travail par le passé.*»



Nous qui avons encore vingt-cinq ans

Le Off d'Avignon lui paraît le seul moment qui favorise le brassage d'idées entre artistes du spectacle vivant. Les Fous à réaction ne regardent donc pas Avignon comme «*une table de jeu où l'on mise l'argent qu'on n'a pas*» dans l'espoir du jackpot. Olivier Menu en convient, c'est peut-être une question d'âge.

La compagnie est née en 1986. Elle a été longtemps compagnie associée au Vivat d'Armentières et travaille toujours dans la ville où elle a une salle de répétition et quelques fois de représentation, la COOP, au sein du lycée Gustave Eiffel. Les Fous à réaction la partagent avec les lycéens de l'option théâtre et avec d'autres troupes qui y viennent répéter. En dix ans, l'expérience a, certes, connu des difficultés, mais elle est toujours un exemple de permanence artistique en établissement scolaire. En offrant une ouverture hors de la région, le séjour à Avignon rééquilibre cette présence artistique de terrain. | Y. P.

CONFLUENCES, À PARIS, EST LE DOS AU MUR.

«*Depuis le rapport Lextrait de 2001, la gauche proclame l'intérêt des lieux intermédiaires, mais les lieux intermédiaires n'ont jamais été autant en difficulté.*» Ariel Cypel, directeur de Confluences, à Paris, est amer. L'association est en redressement judiciaire après avoir été cessé de payer ses loyers. «*Nous avons toujours eu une économie précaire, en plus d'un loyer exorbitant de plus de 100 000 euros par an sur un budget de 350 000 euros*». La structure est soutenue par la Ville et la Région à hauteur de 125 000 euros chacun, mais la DRAC a supprimé sa subvention il y a deux ans. Confluences va devoir déménager, mais elle a besoin d'une aide d'urgence d'ici le 30 avril.

BIS REPETITA : LA LECTURE.

Deux textes lauréats de l'opération «Bis Répétita : tu pitches à Nantes, on se revoit à Paris !» seront mis en lecture le 24 mars à la SACD, devant des professionnels. Il s'agit de : *Azote et fertilisants*, de Ronan Mancec, mise en scène de Laure Fonvieille (cie La Mort est dans la boîte), et *Rouge*, d'Emmanuel Darley, mise en scène de Maïenne Barthès (Cie United Mégaphone). Ces textes avaient été sélectionnés aux BIS sous la houlette du CNT et de SACD.

SCÈNE NATIONALE

Culture Commune : l'avenir après Chantal Lamarre

Chantal Lamarre quittera fin juin la direction de Culture Commune qu'elle a fondée il y a vingt-six ans et qui est aujourd'hui la scène nationale du Bassin minier du Pas-de-Calais. «*C'est le moment de partir, le bon moment pour la structure*», confie-t-elle. Elle incarne une période pionnière, un engagement pour promouvoir un développement partagé avec les communes et les habitants, un travail militant pour faire reconnaître une force de production artistique propre à ce territoire de culture ouvrière.

«*Nous avons été pendant longtemps une structure de développement culturel communal*, dit-elle. *Avec l'ouverture de la fabrique, nous avons évolué vers des projets artistiques plus ambitieux.*» Mais le bassin minier n'est plus une zone grise culturelle. «*Aujourd'hui, des théâtres se sont ouverts, il y a la reconnaissance Unesco, l'arrivée du Louvre-Lens, la fabrique a permis à des artistes de*



M.-P. MOINET

s'inscrire dans le territoire. Il y a aussi une forte implication de la Région, le Département, la DRAC pour la sauvegarde du patrimoine culturel.» Chantal Lamarre en est convaincue, il est temps pour Culture Commune de passer à une nouvelle étape. Elle espère que sa prise de distance va «*dépersonnaliser*» la structure, et aider à débloquer des situations : «*Il y a des choses que j'attends et qui ne sont pas venues*», reconnaît-elle, sans en dire plus. Culture Commune est une scène nationale sans théâtre en propre et le vieux projet de grand plateau n'a pas avancé. Les relations politiques sont compliquées, ce qui explique aussi le retard pris pour lancer le recrutement. L'annonce est parue dans notre dernier numéro alors que Chantal Lamarre avait annoncé son départ dès janvier 2013. Son successeur ne sera en poste, au mieux qu'au 1^{er} novembre. Sur ses intentions, elle reste discrète. Elle va s'inscrire à l'école doctorale, vieux rêve pour cette sociologue de formation et changer d'existence, après un quart de siècle «*en fusion*» avec l'établissement de Loos-en-Gohelle. **I YVES PÉRENNOU**

Nathalie Marteau quitte le Merlan

MARSEILLE. C'est avec gravité que les spectateurs venaient saluer la directrice du Merlan, Nathalie Marteau, ce 13 mars où était donnée la création de Gustavo Giacosa, jeune comédien danseur proche de Pipo Delbono. La directrice a annoncé qu'elle souhaitait quitter la direction du Théâtre du Merlan au 30 juin, après dix années à la tête de cette scène nationale. «*Nous n'étions pas au courant*», reconnaissent les membres du personnel, ajoutant «*mais c'est vrai qu'il y a eu beaucoup d'inspection, de remue-ménage*». Nathalie Marteau n'entre pas dans les détails : «*C'est un cycle. J'ai fini, je pars. Quand j'ai fait le tour d'un sujet, je ne m'accroche pas.*» Elle ajoute ne pas avoir de nouveau poste en vue. Le Merlan est une scène nationale atypique. Malgré les travaux qui ont entraîné le «*vagabondage*» du théâtre, il ne dispose que d'une petite salle dont la jauge utile dépasse à peine les 300 places. Un outil difficile pour un théâtre implanté dans un quartier complexe symbolique des difficultés de l'aménagement urbain phocéén. Dans ce quartier, un collectif d'associations a décidé l'année dernière de se retirer du projet «*Quartiers créatifs-Jardins possibles*», porté par Marseille-Provence 2013 et Marseille Rénovation urbaine (MRU), et soutenu par le Merlan.

Or la porte-parole de ce collectif n'était autre que la chargée de relations publiques du Merlan. L'annulation des «*Quartiers créatifs*» est la partie visible des relations difficiles à



D.R.

l'intérieur de la maison. Le départ de Nathalie Marteau est naturellement lu au regard de cette situation. Mais l'intéressée, sans nier ces problématiques, assure : «*Non, je pars parce que c'est le moment pour moi*», tout en reconnaissant que, plus généralement, la singularité du Merlan n'est pas suffisamment prise en compte... **I PHILIPPE VÉRIELLE**

Et aussi Saint-Quentin et Vannes

L'année verra aussi l'ouverture de recrutement en raison des départs à la retraite de Jacques Pornon, directeur de la scène nationale de Saint-Quentin-en-Yvelines (78) (la prise de poste du successeur est prévue en octobre) et de Gildas Bourdet, directeur du Théâtre de Vannes (56) qui ne détient pas le label de scène nationale mais en a l'envergure.

CNV : DÉPART EN JUIN DE JACQUES RENARD.

Directeur général du Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV) depuis juin 2010, Jacques Renard devra quitter son poste fin juin prochain. Il est atteint par la limite d'âge de 65 ans qui concerne les dirigeants d'établissements publics le 24 mars, mais a été prolongé de trois mois à sa demande et celle du conseil d'administration. Le ministère de la Culture est donc à la recherche d'un successeur qui mènera le chantier d'élargissement du CNV.

UN CNV ÉLARGI, AVEC QUELS MOYENS ?

Les organisations professionnelles de la musique du collectif Tous pour la musique ont été reçues le 12 mars par Aurélie Filippetti au sujet du projet d'élargissement du CNV au secteur de la musique enregistrée. Elles en sont ressorties avec la conviction que la ministre était décidée à mener à bien son projet. Il a bien été précisé que le futur CNV s'appuiera sur des moyens qui ne mettront pas en péril les ressources d'autres secteurs culturels, c'est-à-dire ceux du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). L'un des défenseurs des intérêts de l'audiovisuel, Pascal Rogard, directeur général de la SACD, fait confiance à Aurélie Filippetti : «*Le cinéma, a commencé par se taxer lui-même, ce que n'a pas su faire le secteur musical quand il le pouvait. Maintenant, il n'a pas d'autre idée que de venir prendre les ressources du voisin. Ce qu'il faudrait, c'est un centre national de tout le spectacle vivant.*»

MONTPELLIER : MONTANARI COMBATIF.

Lors de la conférence de presse du 34^e festival Montpellier Danse, Jean-Paul Montanari, son directeur, a montré qu'il n'avait pas l'intention de lâcher la barre, à 66 ans. Concernant le recrutement pour le centre chorégraphique national (dans le même bâtiment que le festival), il a jugé de bonne politique que la décision soit repoussée après les municipales. Avec assurance et autorité, il chatouille au passage les nouveaux arrivés à la tête des institutions montpelliéraines (opéra et centre dramatique) dans un style «*viril mais correct*». Une prise de parole qui tend à cacher que cette édition 2014 est en retrait, sans ses extensions dans les théâtres de la périphérie et avec 15 compagnies contre 22 l'année dernière. Jean-Paul Montanari lâche : «*un festival, ce n'est jamais que 25 ou 26 000 billets à vendre*» feignant d'oublier que la manifestation en comptait jusqu'à 12 000 de plus les années précédentes. Un festival resserré, plus isolé, mais défendu avec brio.

EUROPE

Les ministres de la Culture au forum de Chaillot

La reconnaissance de l'exception culturelle par Bruxelles, en juin, par rapport aux négociations USA-Europe sur le libre-échange, reste le principal succès d'Aurélie Filippetti comme ministre de la Culture. L'objectif du Forum de Chaillot «Avenir de la Culture, Avenir de l'Europe», les 4 et 5 avril, au Théâtre national de Chaillot, est de valoriser cet acquis. À deux semaines de l'événement, l'organisation du colloque promettait la vue de «la plupart des ministres de la Culture de l'Union.» «*Cette rencontre doit permettre de réaffirmer l'importance de la culture et la place primordiale qui doit lui être consacrée au niveau européen*

au regard, notamment des nouveaux enjeux du numérique», déclarait Aurélie Filippetti. Il sera donc question de droit d'auteur, de diversité culturelle, de financement de la création, de régulations, de démocratisation culturelle, de rôle du secteur culturel dans le développement et la cohésion sociale en Europe. Parmi les personnalités attendues figuraient Michel Barnier (commissaire européen), Yorgos Loukos (Festival d'Athènes), Martin Schulz (Président du Parlement Européen), Fruzsina Szep (festival Sziget en Hongrie), des artistes comme Robyn Orlin, Thomas Ostermeier, Nina Hoss, des universitaires... www.forum-chaillot.fr |

Si j'étais ministre de la Culture...

QUÉBEC. Le Conseil québécois du théâtre (CQT) stimule le débat politique avant les élections générales du 7 avril. Il a lancé une campagne sur le thème «Si j'étais ministre de la Culture», avec la complicité de plusieurs personnalités publiques. Celles-ci sont invitées à envoyer des lettres ouvertes destinées à être publiées dans les médias, pour dire par exemple, ce qu'elles feraient si elles étaient nommées ministre de la Culture du Québec, à l'issue des élections. www.cqt.ca

Les marionnettes en Westphalie

ALLEMAGNE. Le festival de théâtre d'objets et marionnettes Fidena (Figurentheater der Nationen), à Bochum, Herne, Essen et Dortmund (Allemagne), du 16 au 24 mai, organise un séminaire international de directeurs de festivals de marionnettes. Celui-ci se déroulera du 18 au 21 mai, sous le thème «éducation artistique contre liberté artistique». Il y sera question de médiation, de transmission entre génération, mais aussi de projets artistiques sous le thème «No education». Inscriptions : symposium@fidena.de

L'ITI distingue Al-Bugga, à Khartoum

SOUDAN. À l'occasion de la 52^e journée mondiale du théâtre, le 27 mars, l'International Theatre Institute (ITI) organise une cérémonie le 29 mars, au festival Al-Bugga, de Khartoum. Celui-ci a été fondé en 2000 par l'acteur, directeur et scénariste Ali Mahdi Nouri. Le festival et le groupe théâtral Al-Bugga sont salués par l'ITI pour leur travail au service de la paix : «*Avec la création du Centre pour le théâtre en zone de conflit,*

initialement à Khartoum puis au Darfour et Hajr Sultan, ces projets ont capté l'attention en apportant une aide morale et psychologique à de nombreux enfants en travaillant sur la réconciliation et la paix, afin de faciliter leur réintégration dans la société», précise l'ITI. Le centre «théâtre en zone de conflit» a été initié en 2004, financé par des fonds publics soudanais et allemands, avec le soutien de la Fondation Anna Lindh et le Prins Claus Fonds. |

Fusion écartée pour la danse

ROUMANIE. L'école Floria Cpasali, fleuron de l'enseignement chorégraphique roumain, ne sera pas fusionnée avec l'école de musique Dinu Lipatti (collège national des arts spécialisé musique). Cette fusion voulue par l'inspection scolaire de la municipalité de Bucarest était la réponse à une loi de 2011 qui réserve le label «public» aux établissements de plus de 300 élèves. Les parents et le milieu professionnel se sont mobilisés pour préserver l'indépendance de cette institution d'où est, entre

autre, issue l'étoile du Royal Ballet Britannique Alina Cojocaru. Cette proposition a été retirée du conseil municipal car les autorités de la capitale roumaine s'y sont opposées. La directrice de l'école Cpasali, Adriana Jarcau, a par ailleurs été démise de ses fonctions le 17 janvier par l'inspection scolaire pour «défaut de gestion». On ne peut manquer de faire le parallèle avec les débats, en France, sur la place de la danse au Conservatoire national de musique et danse de Paris. |

Royaumont avec le Tatarstan

FRANCE-RUSSIE. La fondation Royaumont a lancé la seconde édition de Parcours Paris-Kazan, Atelier destiné à des chorégraphes russes. De 10 à 15 chorégraphes travailleront à la fondation du 17 au 19 mai. L'un des participants se verra proposer une tournée en région parisienne à la fin 2014. Cette opération, réalisée avec le théâtre L'Étoile du Nord et l'Atelier de Paris-Carolyn Carlson, est soutenue par le ministère de la Culture de la République du Tatarstan (Russie). En 2013 les spectacles avaient pu être présentés dans quatre villes russes.

VITE DIT

* Le danseur russe Igor Zelensky succède à Ivan Liška qui dirigeait le ballet de Munich, fort de 70 danseurs. Il a effectué une large part de sa carrière au New York City Ballet. * Teatro Real de Madrid : le choix du chef d'orchestre Ivor Bolton est confirmé comme directeur musical à partir de 2015-2016, pour cinq ans. * Cuba : Serge Sándor, de la Compagnie du Labyrinthe, à Rosny-sous-Bois (93), a monté la première «Semaine du théâtre francophone», à La Havane, du 16 au 23 mars, avec Philippe Adrien comme parrain.

Dunkerque : un lieu pour la Licorne. Le Théâtre La Licorne, compagnie dirigée par **Claire Dancoisne**, s'installera au second semestre 2015 dans un lieu équipé pour la recherche et la création en marionnette et théâtre d'objet, à Dunkerque. Les travaux de ce bâtiment de 4 000 m² du quartier populaire de la Basse ville débiteront cet été, portés par la Communauté urbaine de Dunkerque, avec l'appui de la DRAC, de la Région Nord-Pas-de-Calais et du Département du Nord, pour 2,8 M€. Le projet, imaginé par l'atelier Dupond-Fauvarque, prévoit un espace de création de 1 300 m² accompagné d'un atelier. Il pourra accueillir en résidence des compagnies extérieures pour un minimum de 15 jours. La Licorne occupe un lieu de création provisoire à Dunkerque depuis son départ l'an dernier de la métropole lilloise.

PARUTION

VOYAGE EN HIVERNALES.

Amélie Grand, ancienne directrice des Hivernales, à Avignon, (centre de développement chorégraphique depuis 2006) a marqué la vie artistique avignonnaise de 1974 à 2009. Co-écrit avec le journaliste Philippe Verrièle, l'ouvrage raconte, comme une histoire se dit au coin du feu, ses premiers pas de danseuse, de pédagogue, d'organisatrice, de programmatrice, laissant la parole à d'autres témoins comme Daniel Favier, Madira Sardancourt, Céline Bréant, Émile Noël... Le livre montre l'attention d'Amélie Grand à toujours allier formation, pratique artistique et spectacles. La fin de l'histoire éclaire aussi la difficulté de transmettre une aventure collective dès lors qu'elle est devenue une institution, avec les contraintes politiques du système des tutelles. Archimbault Éditeur, 315 pages, 20 euros.

Krismenn primé par l'Adami. L'Adami, partenaire de Babel Med Music à Marseille (du 20 au 22 mars) remettra son prix récompensant le talent d'un artiste des musiques du monde à Krismenn, le 21 mars.



Le prix est doté de 2 000 euros et Krismenn sera programmé au festival Les Suds, à Arles. Krismenn colore le chant traditionnel en breton de sonorités électro, de human beat box, guitare slide... Après Babel Med, il sera au Human Beat Box Festival de Dijon et au festival Eurofonik de Nantes.

Passe ton Bach d'abord ! fragilisé. L'ensemble baroque de Toulouse alerte les collectifs sur les financements fragiles du festival Passe ton Bach d'abord ! (du 6 au 8 juin). Laurence Larrouy, coordinatrice et programmatrice, évalue à 50 000 euros les besoins supplémentaires pour assurer la poursuite du festival. Le budget de cette septième édition est de 170 000 €, dont un quart venant des collectivités (Ville

principalement, Région et Département). «*Nous avons dû supprimer le poste communication nationale et les rencontres professionnelles*», regrette la coordinatrice. La programmation consacrée à Jean-Sébastien Bach propose des actions avec les publics et les amateurs.

Châtel-Guyon réhabilite son théâtre. Le théâtre à l'italienne de Châtel-Guyon (63) est en rénovation en vue d'une réouverture début 2015. L'opération de 3,9 millions d'euros HT est portée par la Ville (25 à 30%) avec l'aide de l'État, la Région, et du mécénat (500 000 euros). De 455 places, il accueillera concerts, spectacles et congrès.

Le Dock des Suds bientôt fixé. Après des mois d'incertitude en raison de projets immobiliers sur les terrains qui l'entourent, le Dock des Suds, à Marseille, devrait être fixé sur son sort durant les prochains jours. L'association Latinissimo, gestionnaire du lieu qui abrite les festivals Babel Med Music et la Fiesta des Suds, a en effet rencontré le 6 mars Michel Vauzelle, le président d'Euroméditerranée, l'établissement public propriétaire du site. Également

président de la Région PACA (principal financeur du festival Babel Med), ce dernier se dit favorable à un maintien sur place du Dock des Suds. Mais il faut encore que son conseil administration vote dans son sens.

Projet de revue dans la danse. La revue *Ballroom* qui annonce sa soirée de lancement pour avril se veut une «*revue de spécialistes qui s'adresse à tous*». Ce projet bi-média (internet + papier) a reçu les encouragements du Centre national de la danse (CND). Il proposera à la fois un trimestriel et une version en ligne. Dirigée par Olivier Tholliez, la publication sera vendue 9,50 euros. À noter que le financement de la version papier fait l'objet d'un appel à financement participatif par le biais de la plateforme KissKissBalkBank pour un objectif de 7 700 €.

CARNET

Gérard Mortier. La reprise de *Tristan et Isolde* donnée à l'Opéra Bastille à partir du 8 avril sera dédiée à Gérard Mortier, décédé des suites d'un cancer, le 9 mars, à 70 ans. L'Opéra national de Paris rend ainsi hommage à un directeur emblématique (de 2004 à 2009).

PRODUCTEUR

Yuma, du rap à la danse et l'humour

Le producteur de concerts lyonnais Yuma Productions élargit ses activités à la danse et à l'humour. Tourneur du groupe à succès Sexion d'Assaut, de Youssoupha ou de Joke, Yuma a mis un pied dans la danse il y a deux ans, avec la compagnie RAF Crew. «*Nous avons travaillé avec eux comme producteurs délégués sur une création produite par le Théâtre de Chaillot*, raconte Éric Bellamy, directeur de Yuma. *Ils ont tourné durant deux ans et demi. Cela a développé notre réseau, au-delà des salles de concerts et festivals, jusqu'aux théâtres et scènes nationales.*» En 2014, Yuma crée une branche dédiée à la danse



urbaine et à l'humour. Les compagnies Paradox-Sal, Turn Off the Light et Swaggers, de Marion Motin ont rejoint le producteur. Par ailleurs, Alexandra Monauray, agent des humoristes Mister V et Hugo tout seul, s'est rapprochée de Yuma au moment où se créait un collectif de sept humoristes issus de la toile, le Woop. Après s'être rôdé une année sur la petite

scène du Paname Café, à Paris, le collectif investira le Théâtre de Dix Heures chaque mardi du 1^{er} avril au 1^{er} juin, dans un spectacle produit par Yuma. Éric Bellamy confie : «*Le Woop recèle les futures stars de l'humour. Astérios Spectacles, qui détient 50% de notre capital, nous aide sur la diffusion. Nous pensons être présents en Avignon l'an prochain pour la danse et l'humour. Ces diversifications – nous créons aussi un label discographique – sont des opportunités et une nécessité. Difficile d'être serein en restant sur la seule musique, à moins de rechercher le prochain Sexion d'Assaut. Nous avons envie de changement.*» | N. D.



SUR VOS AGENDAS

PARIS

24 MARS

BIS repetita

Par la SACD et le CNT
www.cnt.asso.fr

MARSEILLE

27 MARS

Éduquer, cultiver, créer et militer dans un monde numérique
Par la Biennale des écritures du réel
resa@maisondetheatre.com

PARIS

27 MARS

Vers un nouveau visage du pédagogisme de théâtre
Par l'International Theatre Institute avec le CNSADP
01 53 24 90 17

BRUXELLES

29 MARS

Les (im)possibles coproductions internationales
Par jeunes talents cirque Europe, l'Espace Catastrophe et Wallonie-Bruxelles
Théâtre/Danse
www.upfestival.be

VILLEURBANNE

1^{ER} AVRIL

Quelles conséquences pour le financement du secteur culturel de l'entrée en vigueur en 2014 des directives européennes «services et marchés public»
Par La Nacre Rhône-Alpes, le Rize et la Ville de Villeurbanne
www.la-nacre.org

CAEN

2 AVRIL

La musique de film au 21^e siècle. Réalités actuelles du métier de compositeur pour l'image
Par Le Cargö
www.lecargo.fr

METZ 16 ET 17 AVRIL

Les rencontres de l'Adami

Pour ces premières Rencontres européennes de l'Adami à Metz, sera soulevée la question «L'Europe, continent connecté?», avec Maria Martin-Prat de la commission européenne, Catherine Trautmann, Benoît Thieulin, Jean-Jacques Milteau. Le deuxième jour, avec la Guilde des artistes de la musique, se tiendra une rencontre avec des fédérations d'artistes d'Europe, puis un atelier «Domaine public : la règle ou l'exception?», Avec Caroline Huppert, Bruno Bouteleux, Rémi Mathis, Fabienne Servan-Schreiber, Gilles Vercken.
rea.adami.fr

BRIIS-SOUS-FORGES (ESSONNE)

LE 3 AVRIL

Le théâtre à l'épreuve de ses réceptions
Par le Théâtre de Bligny en Essonne et le Théâtre El Hamra de Tunis. Avec Cyrine Gannoun, chargée de mission au cabinet du ministre de la Culture tunisien. 06 72 70 50 38

PARIS

10 AVRIL

Thé des artistes. Rencontre avec 10 compagnies de cirque émergentes
Par le festival Hautes tensions
www.villette.com

12 AVRIL

Rencontre Cirque de l'ONDA
Avec Fresh Circus, Circostrada et le Festival Hautes tensions
www.onda.fr

NOISY-LE-SEC

15 AVRIL

Développement de carrière pour les artistes émergents
Par le Grand Zebrock
lrobert@zebrock.net

NANTES

14 ET 15 MAI

Démocratisation et démocratie culturelles = citoyenneté culturelle ? Par l'Université de Nantes, avec le Grand T
danielle.pailler@univ-nantes.fr

MONTPELLIER

16 AU 19 AVRIL

Transformation, trans-frontière, trans-genre. Réunion plénière du Réseau international pour les arts du spectacle
www.ietm.org

RENNES

Ay-Roop mise sur le cirque nordique

A Rennes, Ay-Roop va donner une plus forte visibilité à son Focus cirque, du 8 au 12 avril. Trois lieux, dont le Grand Logis à Bruz, sont partenaires et un chapiteau de 400 places sera installé en plein centre de Rennes (35). La tonalité sera nordique avec Nuua, Magmanus, Galapiat Cirque, Sisters, Elice Abonce Muhonen & Sanja Kosonen et Jani Nuutinen (Circo Aereo). Il y aura douze représentations sur cinq jours, avec un budget d'environ 120 000 euros. Ay-Roop, association montée par Olivier Daco et Géraldine Werner, mutualise depuis 2005 des services administratifs pour plusieurs compagnies. «Le focus répond à un besoin de présence sur le territoire», explique Olivier Daco. Lors de la précédente édition, plus de cent professionnels étaient venus au Focus cirque. **I**



D.R.

SAINT-BARTHÉLÉMY-D'ANJOU

Le THV investit dans la danse

Du 2 au 15 avril se tient la dernière des [Traversées] danse, festival qu'organise le Théâtre de l'Hôtel de Ville (THV), à Saint Barthélemy d'Anjou, près d'Angers. L'année prochaine, elle sera remplacée par la manifestation &[mouvante] centrée sur la danse et le cirque. «La danse est partout, il ne faut pas l'intellectualiser. Avec cette manifestation, nous allons aider le public à la rencontrer», explique Brigitte Livenais, directrice du THV. Si le théâtre est reconnu par les professionnels comme l'un des lieux ressource de la danse en Pays de la Loire, cette scène n'est pas conventionnée pour la danse et ne bénéficie pas de soutien spécifique dans ce domaine, alors qu'elle accueille un chorégraphe en résidence, des créations et diffuse beaucoup. Élargir le périmètre de la manifestation «emblématique» entre dans une stratégie d'installation pour 2016 d'une nouvelle manifestation danse. À condition que, d'ici là, l'action du THV soit mieux reconnue des tutelles. **I N. D.**

LYON

Les Subsistances, dix ans sans frontières

Du 27 au 30 mars, les Subsistances de Lyon fêtent leurs dix ans avec «Week_end Ça Va?», dans le cadre du Printemps de la création à Lyon avec la Maison de la danse, quatre jours de créations diverses qui donnent une grande place à la performance. Guy Walter et Cathy Bouvard, arrivés en janvier 2004, tiennent à ce travail exploratoire. Ce fut le cas dans le cirque, avec Johann Le Guiller ou Phia Ménard. Depuis trois ans, la musique contemporaine est mise en avant au festival Aire de jeu. Après l'Américain Nico Muhly, le Finlandais Kalevi Aho résidera à Lyon en février 2015, pour élaborer, avec quatre chorégraphes, des œuvres à partir d'une de ses partitions. «Lors de la venue de Nico Muhly, nous avons collaboré avec des musiciens du conservatoire national. Il paraît que certains leur avaient déconseillé de venir», raconte Cathy Bouvard. Signe que l'activisme des Subsistances irrite parfois dans les institutions. «Nous sommes là pour faire entendre le monde à travers des langages différents», ajoute-t-elle. **I P. V.**



THÉÂTRE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES SCÈNE NATIONALE

L'Association du Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines - Scène nationale recrute son Directeur (H/F)

Professionnel(le) confirmé(e) de la direction d'une entreprise artistique et culturelle, vous assurerez la direction d'un établissement pluridisciplinaire de référence nationale dédié au spectacle vivant.

La Scène nationale de Saint-Quentin-en-Yvelines est un établissement de diffusion de création et d'action culturelle qui développe ses activités à partir d'un théâtre doté de deux salles (1 salle de 1040 places et 1 salle de 280 places) et dont le rayonnement public s'étend sur l'ensemble du département. Le projet devra s'inscrire dans le projet culturel de territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines.

■ Equipe : 26 personnes ■ Budget : 4,280 M€ en 2013

Le Directeur/la Directrice élabore et met en œuvre le projet artistique et culturel en veillant à l'accompagnement des artistes dans leurs activités de recherche et de création ainsi qu'à la conception et la mise en œuvre d'une action culturelle significative et approfondie en direction de tous les publics de la communauté d'agglomération et du département. A l'appui de son projet et à l'écoute des acteurs culturels, sociaux et éducatifs et de la population, il/elle développe des partenariats durables sur le territoire.

Il/elle assure le rayonnement de l'établissement sur le territoire national et son inscription dans des réseaux, y compris européens. Responsable de la gestion de l'établissement et de son personnel, il/elle conçoit et exécute le budget conformément au projet qui aura été validé et aux orientations du Conseil d'Administration dont il est l'interlocuteur.

Les candidats présélectionnés recevront une note d'orientation à partir de laquelle ils préciseront par écrit leur projet. Après étude de leur projet, ces candidats seront entendus par un jury composé de représentants des partenaires publics.

Prise de poste : 1^{er} octobre 2014

Date limite de dépôt des candidatures : 22 avril 2014

Type de contrat : CDI

> Documents à présenter à l'appui de la candidature : lettre de motivation et CV à l'attention de :

- Monsieur le Président de l'association du Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, Scène nationale, Place Georges Pompidou, CS 80 317, 78 054 Saint-Quentin Yvelines Cedex. mduveau@tsqy.org
- Monsieur le Directeur général de la création artistique, DGCA, 62, rue Beaubourg, 75003 PARIS, adressés à Véronique Evanno. veronique.evanno@culture.gouv.fr
- Madame la Directrice régionale des affaires culturelles Ile de France, 47 rue le Peletier. 75 009 PARIS. josiane.karkides@culture.gouv.fr
- Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, 1 rue Eugène Hénaff, BP118, 78 192 Trappes cedex, veronique.balbobonneval@aggllo-sqy.fr
- Monsieur le Président du Conseil général, Hôtel du Département, 2 place André Mignot 78012 Versailles Cedex. derenberk@yvelines.fr

Les Gêmeaux



Scène Nationale
Direction :
Françoise Letellier
49, avenue Georges Clemenceau
92330 SCEAUX
Tél : 01 46 60 05 64
Fax : 01 46 61 54 55
Subventionné par
la Communauté
d'agglomération
des Hauts-de-Bievre,
le Conseil Général
des Hauts-de-Seine,
le Ministère
de la Culture et
de la Communication

LES GÊMEAUX, Scène Nationale/Sceaux recrute son administrateur (h/f)

MISSIONS – Sous la direction de la Directrice, l'Administrateur (trice) assure :

- La gestion administrative et financière
- L'établissement du budget, du contrôle de gestion et le suivi de la comptabilité
- Le suivi des relations avec les tutelles et les financeurs notamment dans l'élaboration et le suivi des dossiers de subvention
- La veille juridique et fiscale, la mise en œuvre et le suivi des évolutions légales ou réglementaires
- La gestion du personnel notamment l'établissement des contrats de travail et le suivi des plannings
- Le suivi logistique concernant l'accueil des compagnies
- L'élaboration des bilans d'activités et fréquentation du public.

PROFIL

- Expérience confirmée sur un poste similaire
- Formation supérieure en gestion et administration
- Excellente connaissance des réseaux et institutions culturelles nationales

CONDITIONS

- CDI à temps plein
- Rémunération selon Convention Collective des Entreprises Artistiques et Culturelles et expérience

Poste à pourvoir le 1^{er} septembre 2014

Date limite de dépôt des candidatures : 1^{er} mai 2014

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à :
Madame Françoise LETELLIER, Directrice
LES GÊMEAUX – 49 avenue Georges Clemenceau – 92330 SCEAUX
Mail : direction@lesgemeaux.com



recrute SA/SOON DIRECTRICE/TEUR

Descriptif de la structure

Inauguré à l'automne 2007, le Théâtre Durance se situe au centre de la Vallée de la Durance, à Château-Arnoux / Saint-Auban au cœur du territoire de la Communauté de Communes de Moyenne Durance (CCMD – contrat de délégation de service public), dans les Alpes de Haute Provence. Le Théâtre Durance est conventionné par le ministère de la Culture et de la Communication pour le jeune public, les résidences de création et les actions transfrontalières et labellisé Pôle régional de développement culturel par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le Théâtre Durance est un équipement de création et de diffusion. Il propose une diffusion de spectacles pluridisciplinaire — théâtre/musique/danse/cirque (salle de 323 places modulable jusqu'à 900 personnes debout), des résidences de création (scène de répétition), ainsi que des enregistrements (studio de captation et de post-production). La création récente de ce studio ouvre sur la promotion et l'accueil des musiques contemporaines, classiques, lyriques, actuelles et improvisées. Un artiste associé et des équipes en résidence font que l'ensemble des ces missions organise une présence artistique pérenne. Le Théâtre Durance offre sur ce territoire un espace privilégié pour la création.

Il développe par ailleurs des activités en direction du jeune public (pôle jeune public et service éducatif) ainsi qu'une programmation hors-les-murs à l'échelle du département des Alpes de Haute-Provence, les Echappées du Théâtre Durance.

Il s'est affirmé également en tant que lieu de « fabrique » et de production au niveau transfrontalier (Italie). Il occupe ainsi une place importante dans l'aménagement culturel du territoire au niveau régional.

Missions

À partir du projet porté depuis 6 ans, et sous la responsabilité du conseil d'administration, la/le directrice/teur aura pour missions :

- de développer et mettre en œuvre un projet d'établissement artistique, pédagogique et culturel pluridisciplinaire, mettant en valeur la diversité de la création contemporaine au niveau régional, national et international
- de contribuer à un développement pérenne de l'artistique sur le territoire sous la forme de résidences et d'association d'artistes et de favoriser ainsi la rencontre entre les équipes artistiques et les publics,
- de permettre l'accès au spectacle vivant au plus grand nombre, en développant les actions de sensibilisation à la création artistique en direction de tous les publics, propices à instaurer un dialogue continu entre les équipes artistiques et la population du territoire,
- de poursuivre l'action entreprise par la direction précédente en vue de l'obtention auprès de l'État et de ses autres tutelles d'un label de scène nationale « de territoire » en consolidant l'action territoriale initiée (programmation décentralisée et mise en réseau des acteurs culturels et des partenaires institutionnels dans les Alpes de Haute-Provence).

Par délégation du Président, il est responsable de la gestion de l'association et exerce l'autorité hiérarchique sur l'ensemble du personnel (budget annuel de 1,2 M€ - équipe de 11 permanents).

Profil

Professionnelle/el, dotée/é d'une expérience significative dans un poste de direction ou de direction adjointe dans une structure similaire (scène conventionnée ou autre établissement) : direction de projets artistiques et culturels, encadrement et management d'équipes, compétences juridiques et financières. La/le candidat(e) devra animer et développer les relations avec les partenaires du territoire au niveau local, départemental, régional et transfrontalier et devra faire preuve pour ce faire d'une connaissance approfondie des réseaux nationaux et internationaux comme de la création contemporaine. Elle/il devra faire preuve notamment d'une capacité de dialogue étroit avec la collectivité locale.

Conditions

Date de prise de fonction : 1^{er} septembre 2014

Date limite de candidature : 12 avril 2014

Salaire : CDI à temps complet, statut cadre – groupe 1 (selon CCNEAC)

Permis B exigé Lieu de travail à Château Arnoux Saint Auban (04160), au sein du Théâtre Durance.

Procédure de recrutement

Les candidat(e)s pré-sélectionné(e)s sur CV et lettre de motivation seront invité(e)s à rédiger et à présenter un projet artistique, culturel et d'établissement sur la base d'une note d'orientation qui leur sera présentée.

Merci d'adresser votre candidature, (CV et lettre de motivation):

À l'attention de Alfred MARTIN, président de l'association Odyssee - Théâtre Durance, Les Lauzières, 04160 Château-Arnoux Saint Auban, ou par mail : administration@theatredurance.fr



L'association Culture Commune, scène nationale du bassin minier du Pas-de-Calais recrute son/sa

DIRECTEUR/TRICE
pour un projet renouvelé

Culture Commune porte depuis 25 ans un projet artistique et culturel de développement intercommunal au cœur de l'ancien bassin minier du Pas-de-Calais. Scène nationale depuis 1999, l'association déploie son action d'irrigation culturelle du territoire et de relations de proximité avec la population à partir d'un lieu de fabrique implanté sur l'ex-carreau de mine 11/19 à Loos-en-Gohelle. Ainsi, ses activités de diffusion et de médiation sont très largement décentralisées sur 3 communautés d'agglomération : Lens-Liévin, Artois Comm et Hénin-Carvin. La scène nationale organise également un important festival des arts de la rue à Béthune et sur plusieurs communes d'Artois Comm.

Dans un paysage qui a connu de profondes mutations et requalifications, auxquelles la Scène nationale a fortement contribué en matière culturelle, le changement de direction doit être l'occasion d'un profond renouvellement et d'une remise en perspective à moyen terme du projet.

Principaux partenaires financiers : Ministère de la Culture et de la Communication/DRAC Nord – Pas-de-Calais, Conseil Régional Nord – Pas-de-Calais, Conseil Général du Pas-de-Calais, Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, Communauté d'Agglomération Artois Comm.

Equipe : 20 personnes - Budget 2013 : 2,2 M€

MISSIONS

Professionnel/le confirmé/e du spectacle vivant et de la création contemporaine, le/la directeur/trice aura pour missions :

- **d'assurer la responsabilité** de la programmation artistique, de la gestion de l'équipe, de l'élaboration et de la gestion du budget de la structure, du suivi des relations avec les partenaires institutionnels, culturels et associatifs, et d'une politique de relation aux publics ;

- **de mettre en œuvre un projet artistique et culturel renouvelé et partagé** favorisant la transdisciplinarité et les écritures contemporaines, et ménageant une place significative à l'exploration des relations art/population et art/territoire ;

- **de redéfinir en profondeur l'architecture des moyens d'action et le modèle économique de la scène nationale**, en lien étroit avec les partenaires publics et les communautés d'agglomération d'implantation.

COMPETENCES REQUISES

- Expérience de direction d'un établissement culturel ou d'une équipe artistique à ambition et budget comparables ;
- Expérience significative quant à l'organisation de projets de rayonnement national et international ;
- Compétences avérées en matière d'administration et de gestion ;
- Sensibilité aux enjeux du développement du territoire et du développement des publics ;
- Faculté d'adaptation à un environnement complexe et multi-partenarial ;
- Capacités à innover.

CALENDRIER ET MODALITES DE RECRUTEMENT

- **Date limite de candidature : 15 avril 2014.**

Les candidat(e)s retenu(e)s à l'issue de la phase de présélection disposeront de **trois mois** pour mener une étude de terrain les conduisant à proposer un projet attestant d'une réflexion approfondie sur le territoire ainsi que sur les missions historiques et le fonctionnement de Culture Commune, et proposant un scénario concret d'évolution et de réorganisation.

Eu égard à l'investissement particulier attendu des candidats présélectionnés pour ce renouvellement de projet, leurs déplacements et défraiements seront pris en charge par l'association Culture Commune selon des modalités et dans des limites qui leur seront communiquées.

- **Jury de recrutement : 1^{ère} semaine de septembre.**

- **Prise de poste le 1^{er} novembre 2014.**

Les candidatures sont à adresser par courrier postal et électronique, sous la référence « recrutement », à :

Monsieur le Président de Culture Commune

Base 11/19 – Rue de Bourgogne - 62750 Loos-en-Gohelle et recrutement@culturecommune.fr

La scène nationale Culture Commune fera suivre les candidatures à l'ensemble de ses partenaires financiers mentionnés ci-dessus, par voie postale et électronique.

LE GRAND BLEU

structure culturelle lilloise dédiée à l'enfance et à la jeunesse
recrute son (sa) Directeur(trice)

Ce lieu de diffusion et d'accompagnement à la production artistique a vocation à être tête de réseau et à se positionner comme un centre de référence pour les artistes et professionnels œuvrant en direction de l'enfance et de la jeunesse. Il dispose de deux salles de diffusion : une salle de 320 places, une de 80 places.

Actuellement SARL, Le Grand Bleu évolue vers une gestion associative. Il compte une équipe permanente de 13 personnes à temps plein en 2013. Pour information, en 2013 son budget est de 1,5 million d'euros, comprenant des subventions du Ministère de la culture et de la communication – DRAC Nord-Pas de Calais, la Région Nord-Pas de Calais, la Ville de Lille et le Département du Nord.

Missions :

- Soutien à la création et à la diffusion d'œuvres contemporaines multidisciplinaires à destination de l'enfance et de la jeunesse.
- Accueil régulier d'artistes et de compagnies en résidence sur la durée.
- Développement d'un lieu ressource qui s'inscrit dans les réseaux « jeune public » nationaux et internationaux.
- Actions de sensibilisation et de formation en direction des publics les plus divers.

Profil et qualités requises :

- De formation supérieure, une expérience professionnelle similaire dans le domaine de la direction de structure de diffusion pluridisciplinaire.
- Maîtrise du montage et du développement de projets autant sur le plan artistique que budgétaire.
- Une très bonne connaissance des courants artistiques et des réseaux « jeune public » au plan national et international.
- Une capacité à établir des partenariats et des projets réguliers et dynamiques avec les structures de diffusion et avec les établissements scolaires et d'enseignements spécialisés du territoire.
- Une expérience d'encadrement et de gestion ainsi qu'une grande disponibilité.
- Maîtrise de l'anglais appréciée.

Rémunération selon la grille CCNEAC et expérience.

Poste à pourvoir au 1er janvier 2015.

Les candidats doivent adresser une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae **avant le 12 avril 2014**, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : Le Grand Bleu, Mr. Le Président, 36 avenue Marx Dormoy, 59000 Lille, et par mail : candidatures@legrandbleu.com.

L'Agence SINE QUA NON recherche Un(e) chargé(e) d'administration (H/F)



Agence de diffusion artistique à destination du Jeune Public, créée en 1992 et constituée sous forme de SCOP depuis 2007, l'agence est située à Saint-Nazaire (44). Composée actuellement de trois collaborateurs, elle est mandatée par les compagnies partenaires afin de diffuser leurs spectacles auprès du secteur Jeune Public (toutes structures confondues). Elle contribue à la visibilité, au développement et à la pérennisation des projets artistiques des compagnies avec lesquelles elle collabore.

MISSIONS

Sous l'autorité de la gérante, vous intégrerez l'agence au poste de chargé(e) d'administration en prenant en charge l'administration générale de l'entreprise, le suivi et la gestion financière et comptable de l'agence, l'établissement des contrats de mandatement avec les compagnies, ainsi que le suivi et l'établissement des contrats de cession avec les structures.

PROFIL

Poste ouvert à des profils expérimentés, possédant au minimum cinq années d'expérience similaire dans le secteur culturel, doublées d'une formation en gestion culturelle (BAC +3 minimum).

Vous souhaitez contribuer au développement de notre culture d'entreprise, vous faites preuve d'une grande ouverture d'esprit et vous possédez de fortes qualités relationnelles. Vous avez le sens de la rigueur, celui de l'autonomie dans la pratique des tâches qui vous incombent et de grandes qualités organisationnelles.

CANDIDATURES avant le 15 mai 2014

à adresser à l'Agence SINE QUA NON
27, rue Fidèle Simon - B.P. 164 - 44613 Saint-Nazaire cedex,
ou encore par mail : suzie@agence-sinequanon.com
ou marielle@agence-sinequanon.com

Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2014.
C.D.I. + Avantages (mutuelle/prévoyance/participation/intéressement).

C D E

Centre dramatique national d'Alsace

La Comédie De l'Est recherche son :

Directeur de production et diffusion h/f

En lien étroit avec le directeur et l'administrateur de la Comédie De l'Est, il est chargé de la mise en œuvre des projets artistiques au siège et en tournée, en coordination avec l'ensemble des services du théâtre, et conformément aux critères exigés pour les Centres Dramatiques Nationaux.

À ce titre, il encadre deux attachés de production/diffusion, il supervise et organise notamment :

- l'évaluation financière, le montage et le suivi des budgets de spectacle,
- la coordination du planning des artistes de l'ensemble,
- la négociation et la rédaction des contrats d'artistes et de spectacles,
- l'accompagnement des équipes artistiques.

En cohérence avec le calendrier des créations et coproductions, il prêtera un regard attentif sur la programmation en collaboration avec le directeur.

Responsable du budget artistique du théâtre auprès de l'administrateur, il organise le montage financier des projets (recherche de coproducteurs et partenaires en France et à l'étranger) et en assure la diffusion en développant les réseaux du théâtre, notamment à l'étranger.

En collaboration avec le chef-comptable, il organise et met en œuvre les procédures internes pour le contrôle de gestion, le suivi analytique et les rapports statistiques.

Profil :

- Formation supérieure
- Expérience confirmée dans des fonctions similaires
- Bonne connaissance des réseaux nationaux et internationaux du spectacle vivant
- Anglais et autre langue appréciée

Passation souhaitée en juin 2014, poste à pourvoir jusqu'en septembre.

Envoyer votre candidature par email uniquement :
administration@comedie-est.com



RÉGISSEUR GÉNÉRAL des grandes salles et des studios publics de la Maison de la Radio

Société : RADIO FRANCE - SECTEUR : Audiovisuel
Type de contrat : CDI – temps complet

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Premier groupe radiophonique en France avec ses 7 radios nationales : France Inter, France Info, France Bleu, France Culture, France Musique, Fip, Le Mouv', Radio France réunit plus de 14 millions d'auditeurs quotidiens.

Radio France qui compte également quatre formations musicales de renom international (l'Orchestre National de France, l'Orchestre Philharmonique de Radio France, le Choeur de Radio France et la Maîtrise de Radio France) regroupe un effectif de 4200 collaborateurs.

DESCRIPTION DU POSTE

Au sein de la Direction de la Production et des Antennes, placé-e sous l'autorité du responsable du département de la production Studio, vous travaillerez en collaboration avec l'équipe encadrante et les coordinateurs-trices techniques.

Vous serez l'interlocuteur-trice principal-e des Directions utilisatrices (Direction de la musique, chaînes de programme et autres directions de Radio France), les clients externes, la Direction de l'Établissement, le service sécurité incendie et le pôle Production Culturelle de Radio France.

Vous aurez pour missions principales :

- L'accompagnement en mode projet de la livraison des grandes salles de Radio France et la réception de leurs équipements techniques et scéniques
- La gestion des équipements scéniques de l'ensemble des salles ouvertes au public : vous assurerez entre autres la planification et le suivi des opérations de maintenance, des contrôles techniques réglementaires, de la mise en conformité des salles et studios vis-à-vis de la réglementation
- L'exploitation des équipements techniques et scéniques des salles : mise en service avant ouverture, établissement de procédures d'exploitation, identification et mise en œuvre des moyens techniques et logistiques, pilotage des équipes techniques associées pour chaque événement.

Vous encadrerez une équipe de 12 personnes constituée d'aides plateaux, d'éclairagistes et d'encadrants.

DESCRIPTION DU PROFIL

Vous justifiez d'une expérience significative (10 ans) en régie générale dans un lieu de spectacle vivant et disposez des habilitations électrique et à la prévention des risques ainsi que d'une licence d'exploitant de salle de spectacle.

Autonome, rigoureux et méthodique, vous êtes réactif et disposez d'une bonne connaissance de la réglementation ERP.

Qualités relationnelles et capacité d'encadrement sont indispensables à votre réussite à ce poste.

La pratique de l'anglais est souhaitée (lu et parlé).

Date de prise de fonction : 1er juin 2014

Date limite de candidature : 31 mars 2014

Rémunération envisagée : Selon profil et expérience

Lieu d'affectation : Paris

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Une présélection des candidatures sera effectuée

Secteur d'activités : Audiovisuel

Famille de métier : Son Image Direction technique Régie

Les candidatures sont à envoyer par email à

Delphine Petit : delphine.petit@radiofrance.com

et Anne Dufayet : anne.dufayet@radiofrance.com

PROFILCULTURE



Appel à projets

Ensembles « Jourdain » et « Chalgrin »

Hôtel Cromot du Bourg - rue Cadet à Paris 9ème

La Régie Immobilière de la Ville de Paris lance deux appels à projets pour la location de deux ensembles de locaux recevant du public dénommés « Jourdain » et « Chalgrin », situés dans l'hôtel Cromot du Bourg, 9-11 rue Cadet à Paris 9ème, classé monument historique.

Ces locaux pouvant recevoir du public seront installés pour l'ensemble Chalgrin représentant environ 775 m² utile dans les bâtiments rue et cour (rez-de-chaussée, niveau 1, entresol et niveau 2) et pour l'ensemble Jourdain représentant environ 760 m² utile dans la halle et les bâtiments adjacents (rez-de-chaussée et sous-sol) de l'hôtel Cromot du Bourg.

Le projet du preneur devra être de nature culturelle, ouvert au public et en lien avec le quartier.

Les locaux seront mis à disposition du preneur après réhabilitation complète par la Régie Immobilière de la Ville de Paris de l'hôtel Cromot du Bourg, dont l'achèvement des travaux est prévu en décembre 2016.

Le bail sera de préférence un bail commercial 3/6/9. Une proposition de variante de bail pourra être étudiée sous réserve qu'elle respecte l'assujettissement au régime de la TVA.

Les candidats intéressés sont invités à prendre connaissance de l'intégralité du dossier, téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation de la Régie Immobilière de la Ville de Paris à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr. Pour tous renseignements complémentaires et demandes de visite du site, vous pouvez nous adresser un mail à l'adresse suivante : odile.pfeffenn@rivp.fr.

Après examen des capacités financières, des références et des projets des candidats, les occupants seront sélectionnés sur la base des critères énoncés dans le dossier de l'appel à projets.

Date limite de remise des dossiers d'offre :
2 juin 2014 à 12h.

Structures de création et de diffusion

Direction

THÉÂTRE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES / SCÈNE NATIONALE (78). Directeur (h/f). → Voir page 11

THÉÂTRE DURANCE (04). Directeur (h/f). → Voir page 12

ASSOCIATION CULTURE COMMUNE, scène nationale du bassin minier du Pas-de-Calais (62). Directeur (h/f). → Voir page 12

THÉÂTRE LE GRAND BLEU à Lille (59). Directeur (h/f). → Voir page 13

THEÂTRE DURANCE. Directeur (h/f). Cand. avant le 12/04. Poste à pourvoir le 1/09. administration@theatre-durance.fr

Administration / production / diffusion

LA COMÉDIE DE L'EST (68). Directeur de production et diffusion (h/f). → Voir page 13

LES GÉMEAUX, scène nationale de Sceaux (92). Administrateur (h/f). → Voir page

SINE QUA NON à Saint-Nazaire (44). Chargé(e) d'administration (h/f). → Voir page 13

LA CLIQUE D'ARSÈNE

COMPAGNIE à Poitiers (86). Administrateur (h/f). Cand. avant le 30/04. Poste à pourvoir le 26/05. lacliquedarsene@gmail.com

COMPAGNIE PM Chargé de production (h/f). Cand. avant le 25/04. CDD 16 semaines dès mai. recrutement@pmcompagnie.com

LES FRÈRES POUSSIÈRE à Aubervilliers (93). Chargé d'administration (h/f). CDD de 12 mois renouvelable 6 mois, à pourvoir dès que possible guilain@freres-poussiere.com

COMPAGNIE SAMBRE à Fosses (95). Attaché d'administration et de production (h/f). Cand. avant le 31/03. CDD 5 mois. administration@compagniesambre.org

COMPAGNIE KASTORAGILE - GILLES PASTOR à Lyon (69). Chargé de diffusion (h/f). Poste à pourvoir dès avril. production@kastoragile.com

COMPAGNIE ARIADNE à Bourgoin-Jallieu (38). Chargé de diffusion (h/f). Cand. avant le 24 mars. Poste à pourvoir dès le 15/04. adm.ariadne@wanadoo.fr

LA LUNE DES PIRATES à Amiens (80). Chargé de production (h/f). 03 22 22 14 05. http://lalune.net

LES ÉCLATS à La Rochelle (17). Chargé d'administration et production (h/f). Cand. avant le 01/04. CDD du 16/06 au 30/11. emploi@leseclats.com

OBSTINATO à Lyon (69). Chargé de diffusion (h/f). Cand. avant le 31/03/2014. CDD temps partiel 6 mois renouvelable. obstinatoprod@gmail.com

COMPAGNIE ULTIMA

CHAMADA à Paris. Assistant d'administration (h/f). CDI Emploi-tremplin pour le 1/05. ultima_chamada@yahoo.fr

LE TARMAC - La scène internationale francophone, à Paris. Attaché d'administration (h/f). secretariat@letarmac.fr

MÉNAGERIE DE VERRE à Paris. Administrateur (h/f). mdv@profilculture.com

Communication

COMPAGNIE ANIMAKT à Saulx-le-Chartreux (91). Chargé de communication et de médiation culturelle. CDI à pourvoir dès que possible. contact@animakt.fr

L'ESPACE MALRAUX, Scène nationale de Chambéry et de la Savoie. Attaché(e) à la communication (web, multimédia et presse), et au développement des publics. fvidal@espacemalraux-chambery.fr

Technique

RADIO FRANCE. Régisseur général (h/f). → Voir page 14

PARC DE LA VILLETTE. Chef de service construction (h/f). CDI à pourvoir le 1/07. recrutement@villette.com

Autres

AMSTRAM GAMME à Montluçon (03). Chargé d'accompagnement des pratiques et du développement territorial et de l'action culturelle (h/f). Cand. avant le 17/05. Poste à pourvoir le 15/04. 04 70 05 88 18. developpement@guingois.com

FESTIVAL ENOTHE à Auxon (10). Chargé de projet jeune public Festicoccinelle (h/f). direction@festivalenotho.org

LE FESTIVAL DE SAINT-DENIS (93). Chargé d'accueil artistes (h/f). CDD. www.profilculture.com

SEQUENZA, agence de production et de communication à Paris. Attaché de presse (h/f). CDD transformable en CDI. mgaussiat@sequenza-comprod.com

Organismes

BUREAU EXPORT DE LA MUSIQUE FRANÇAISE. Responsable des musiques classiques. CDD 6 mois mi-mai/mi-novembre. morgane.k@french-music.org

Fonction publique territoriale

MONTPELLIER AGGLOMÉRATION. Directeur de l'École nationale supérieure d'art dramatique (h/f). Cand. avant le 9/04. Rubriques Entreprendre, Emploi, www.montpellier-agglo.com ; marie-line.bonnefous@culture.gouv.fr

VILLE DE BLAGNAC (31). Régisseur Lumière (h/f). Cand. avant le 28/03. recrutement@mairie-blagnac.fr

SIVU ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ARTISTIQUE à Thizy-les-Bourgs (69). Directeur de son école de musique (h/f). Cand. avant

ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

La lettre du spectacle

Contactez-nous
Tél. 02 40 20 60 21

Fax 02 40 20 60 30
emploi@lalettreduspectacle.com

Sources de veilles : recruteurs, collectivités, syndicats et organisations professionnelles, Profilculture.com, presse spécialisée...

le 31/05. sylvie.peillon@thizylesbourgs.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MANTES EN YVELINES à Magnanville (78). Gestionnaire Affaires Culturelles (h/f). drh@camy-info.fr

VILLE DE LA CELLE-SAINT-CLOUD (78). Directeur des affaires culturelles (h/f). drhrecrutement@ville-lacellesaintcloud.fr

VILLE DE CROLLES (38). Responsable du service culturel (h/f). Cand. avant le 28/03. CDD 10,5 mois dès le 25/08. bienvenue@ville-crolles.fr

LE MARSAN AGGLOMÉRATION à Mont-de-Marsan (40). Directeur technique du spectacle (h/f). ressourceshumaines@lemarsan.fr

VILLE DE PARIS. Inspecteur de la musique, Bureau des enseignements artistiques et des pratiques amateurs, pour le réseau des conservatoires (h/f). Cand. avant le 6/04. laurence.garric@paris.fr ; www.paris.fr

COMMUNES DU PAYS HAUT VAL D'ALZETTE à Audun-le-Tiche (57). Chef de projet. Cand. avant le 15/04. julien.vian@ccphva.com

VILLE DE REIMS (51). Directeur technique spectacle vivant et expositions (h/f). Cand. avant le 1/04. www.reims.fr/economie-emploi

Accédez aux services Pôle emploi spectacle sur www.pole-emploi-spectacle.fr

EMPLOYEURS DU SPECTACLE : pour réussir vos recrutements, faciliter vos déclarations et gérer vos cotisations
ARTISTES ET TECHNICIENS : pour connaître vos droits, simplifier vos démarches et trouver un emploi.

MOUVEMENTS

Contactez-nous. Pour nous adresser vos informations : mouvements@lalettreduspectacle.com

Institut international de la marionnette. Éloi Recoing a été nommé à la direction de l'Institut international de la marionnette, à Charleville-Mézières (08), école nationale supérieure des arts de la marionnette, centre de ressources, de recherche et de formation continue. Metteur en scène, pédagogue, écrivain et traducteur, Eloi Recoing est directeur artistique du Théâtre aux Mains nues, fondé par son père Alain. Il succédera à Lucile Bodson en juillet.



Comédie-Française. Marie Plassat, chargée des relations publiques du Théâtre du Rond-Point, arrive comme chargée des relations avec le public de la Comédie-Française (Studio-Théâtre, Salle Richelieu et Vieux-Colombier).

Ministère de la Culture. Arthur Toscan du Plantier est nommé conseiller pour la communication et les relations avec la presse au cabinet de la ministre de la Culture et de la Communication, Aurélie Filippetti. Il succède à Franck Chaumont qui a rejoint la direction de la communication. Depuis 2013, il est conseiller en charge de la communication et des relations avec la presse auprès de Bertrand Delanoë, maire de Paris.

Compagnie Théâtre Alibi. Sylvaine Comsa est la nouvelle régisseuse principale de la compagnie Théâtre Alibi et de la Fabrique de Théâtre à Bastia (20), en remplacement tardif de Sylvain Brossard, parti au Théâtre national de Bretagne. Sylvaine Comsa officiait auprès de structures culturelles de l'île de la Réunion comme régisseuse générale.



Théâtre du Rond-Point. Aurélie Dury, directrice de production adjointe du Théâtre du Rond-Point, à Paris, évolue vers un poste de directrice de production. Elle remplace Nicolas Roux sur une partie de ses attributions. Jean-Christophe Lucchesi, responsable de l'accueil au Rond-Point, devient responsable des relations publiques avec les collectifs, prenant la suite de Marie Plassat.

Théâtre Les Célestins. Erika Brunet est nommée secrétaire générale des Célestins, Théâtre de Lyon. Elle prend le relais de Chantal Kirchner qui a fait valoir ses droits à la retraite. Erika Brunet avait auparavant assuré plusieurs missions au secrétariat général des Célestins et dirigé, de 1998 à 2010, la politique des publics et de communication du Théâtre de Vénissieux (69).

EPCC GRAND ANGLE. En Isère, Éliane Baracetti prend le 1^{er} avril ses fonctions de directrice de l'EPCC Grand Angle, salle de spectacles à Voiron (38). L'ancienne directrice de La Rampe à Échirolles, et secrétaire générale du Cargo à Grenoble (aujourd'hui MC2), exerçait comme adjointe à la culture à la mairie de Grenoble et était, en parallèle, chargée de mission à la région Rhône-Alpes. Elle remplace Janine Goubet, directrice partie à la retraite.



DRAC LANGUEDOC-ROUSSILLON. Bruno Tourre, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, a été nommé le 5 mars directeur régional adjoint des affaires culturelles de Languedoc-Roussillon.

MC2. Arnaud Champenois, ancien administrateur du Festival d'Avignon, a pris ses fonctions d'administrateur à la MC2, Maison de la culture de Grenoble (38). Il remplace Marie-Anne Rosset qui se consacre à ses projets personnels.

Les Musiciens du Louvre Grenoble. Anne Le Nabour a quitté ses fonctions à la communication des Musiciens du Louvre Grenoble. Pauline Bertholio lui succède au sein du service Communication et mécénat que dirige Stéphane Jourdain.

Ballet de Lorraine. Laurent Vinauger qui était secrétaire général du CCN de Franche-Comté, à Belfort (90), rejoint le CCN Ballet de Lorraine à Nancy (54). Il crée un poste de secrétaire général qui n'existait pas directement.

Le Granit. Magali Ollier rejoint le Granit, à Belfort (90) comme secrétaire générale. Elle s'y occupera, en outre, d'un temps fort consacré à la danse, élaboré en collaboration avec le CCN de Franche-Comté (première édition en janvier 2015).

Compagnie Deuxième Groupe d'Intervention. Norann Ly a quitté ses fonctions d'administrateur de Deuxième Groupe d'Intervention pour rejoindre Le Studio des variétés le 1^{er} novembre, en remplacement de Virginie Olivier pendant son congé de maternité.

Cheptel Aleïkoum. Manon Durieux, chargée de diffusion et de production chez Productions Bis, a rejoint aux mêmes fonctions l'équipe administrative du Cheptel Aleïkoum, collectif d'artistes circassiens et musiciens basé à Saint-Agil (41). Elle remplace Anne-Sophie Anche.

PARCOURS

Jean-Christophe Paré, directeur du département danse du conservatoire supérieur de Paris

L'ancien premier danseur de l'Opéra de Paris succède à Clairemarie Osta.

Sans douter de sa sincérité, on peine à croire Jean-Christophe Paré quand il affirme ne pas avoir été le favori pour succéder à Clairemarie Osta. Né en 1957, il fut l'un des grands danseurs de sa génération. Il minimise : «*Je me destinais plutôt aux arts plastiques, mais j'aimais bien danser*». Formé par Hubert Mercereau, dans sa Picardie natale, il débarque à Paris pour suivre les cours de Solange Golovine et le cursus danse du Conservatoire national. Au bout d'un an, il est présenté au concours de l'Opéra. «*Je n'avais absolument pas le niveau. J'avais dit à Solange que ce n'était pas possible, que je ne tenais pas debout. Elle m'a dit qu'à l'Opéra, il y avait Carlson. Cette année-là, ils ont pris six candidats. J'étais sixième*». C'est à ce nombre inusité de recrutement que Jean-Christophe Paré doit d'avoir fini premier danseur (nommé en 1984). Cette réussite tient



au travail, mais aussi à la rencontre avec Jacques Garnier, personnage exceptionnel qui dirigeait le GRCOP (groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris) et à une période d'effervescence où ce danseur trouva sa place. En 1990, il quitte l'Opéra pour tenter un pari, la direction du CNDC d'Angers. Au bout de huit mois, il renonce. «*J'étais trop jeune, il y avait trop de choses que je ne comprenais pas*». Cette expérience lui servira quand, en 2000, il entre au ministère pour remplir l'équivalent des fonctions actuelles du délégué à la danse. En 2003, il se concentre sur les problématiques de l'enseignement supérieur. Il apprend les arcanes de l'administration. «*J'ai compris comment on rédige une note et sa circulation au sein du ministère* ! En 2007, il prend la direction de l'École nationale supérieure de danse de Marseille jusqu'en 2011. | P. V.